

Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection de 2012
Thème : Foi et Protection

Genève, 12-13 décembre 2012
Palais des Nations, salle XVII (Plénière)

Programme prévisionnel

Mercredi 12 décembre 2012			Jeudi 13 décembre 2012		
			10h00 – 13h00 <u>Reprise des travaux des trois tables rondes</u>		
			13h00 – 15h00 <u>Pause-déjeuner</u> (libre)		
15h00 – 16h30 <u>Dialogue en plénière</u>			15h00 – 18h00 <u>Reprise des travaux de la plénière</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Remarques liminaires du Haut Commissaire • Perspectives sur la foi et la protection • Echange interactif 					
16h30 – 18h00 <u>Tables-rondes</u>					
Table ronde 1 Créer des communautés accueillantes	Table ronde 2 Promouvoir des solutions durables	Table ronde 3 Améliorer la coopération	<ul style="list-style-type: none"> • Aperçu des discussions en tables rondes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Discussion de groupe modérée par le Haut Commissaire assistant (Protection) ○ Echange interactif • Résumé / Remarques de clôture du Haut Commissaire 		
18h15-19h30 <u>Lancement de l'exposition photos et cocktail</u>					
Lieu: Salle des Pas perdus Exposition photos sur la publication du HCR, <i>Les réfugiés dans le monde : En quête de solidarité</i>					

Table ronde 1 – Créer des communautés accueillantes

A débattre : Comment les organisations confessionnelles et les communautés religieuses tirent profit de leur présence sur place et de leur réseaux internationaux pour accueillir les réfugiés et les apatrides au sein de leurs communautés et lutter contre la xénophobie et la discrimination ?

Table ronde 2 – Promouvoir des solutions durables

A débattre : Comment les organisations confessionnelles et les communautés religieuses contribuent à rendre viable les solutions durables (retour et réintégration, intégration des réfugiés réinstallés et intégration sur place des réfugiés) ?

Table ronde 3 – Améliorer la coopération

A débattre : Quelle a été l'expérience des organisations confessionnelles et des communautés religieuses dans leur partenariat avec le HCR ? Est-il besoin d'élaborer des orientations spécifiques sur certains aspects de ce partenariat ?